



**AEF Dépêche n°555109 - Bordeaux, le 03/02/2017 10:00:00**  
**- Recherche et Innovation -**

Compte : samah.gradi (115270) - 217.114.201.5 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

## Transition énergétique : pourquoi l'ITE aquitain Inef4 mise sur un statut coopératif pour pérenniser sa recherche

Par Sabine Andrieu



Jac Tortos, directeur général de l'institut Inef4/NobateK  
*Creahd / DR*

**Inef4, l'ITE "construction durable" de Nouvelle-Aquitaine, s'est transformé fin 2016 en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) regroupant près de 70 associés, dont la région, et un capital attendu d'1 M€ en 2017, afin d'asseoir sa croissance nationale. Le choix de ce statut, prisé dans l'économie sociale mais inédit dans le monde de l'innovation, a d'abord "surpris le CGI avant de l'intéresser", assure à AEF Jac Tortos, DG de Nobatek - le centre technologique opérateur de cet institut, désormais fusionné avec lui. Une SCIC, dont "les actifs (brevets et produits de la recherche compris) sont impartageables", rassure les partenaires publics, notamment les universités avec**

**lesquelles Inef4 veut créer des laboratoires communs. Elle offre aussi aux PME un "modèle plus privatif que le cluster" pour accéder à la R&D, qui plafonne à 0,1 % du chiffre d'affaires dans ce secteur, dit-il.**

Le 27 janvier 2017 s'est tenu à Bordeaux le premier conseil d'administration de la nouvelle SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) qui va piloter Inef4/Nobatek. En optant pour ce statut original, qui permet d'associer au développement aussi bien des acteurs publics ou privés que les salariés, l'institut pour la transition énergétique labellisé il y a trois ans en Nouvelle-Aquitaine espère changer d'échelle et se donner une nouvelle assise pour bâtir des programmes de recherche sur le long terme avec le monde académique.

### Sur quoi travaille Inef4/Nobatek ?

L'ITE de Nouvelle-Aquitaine défriche dans trois directions :

- l'innovation technologique pour des bâtiments bas-carbone en neuf et rénovation
- la conception numérique intégrée du bâtiment au quartier
- la gestion intelligente des bâtiments et des réseaux

Les travaux développés au sein d'Inef4 se situent entre la R&D sous contrat et les recherches prospectives académiques.

## UN "MÉTA PROJET" AU DÉPART

Dès son lancement en octobre 2013, Inef4 - l'institut dédié à la recherche et à l'innovation du secteur de la construction et de la réhabilitation durables - s'est structuré de façon particulière, ne répondant pas tout à fait au cahier des charges du CGI, explique Jac Tortos, directeur de Nobatek, le centre de technologie d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) qui, avec ses 56 salariés, a servi de structure porteuse à ce projet depuis ses débuts. "Nous n'avons pas groupé quelques gros acteurs pour faire de la recherche mutualisée, comme d'autres ont pu le faire, mais opté pour une innovation ouverte, à travers des projets tirant la filière, en se donnant deux ans pour faire tourner la machine et l'évaluer. Inef4 n'était pas une entité en soi mais, au sein de Nobatek, une marque, un méta projet, doté tout de même d'un conseil de gouvernance".

## UN PREMIER BILAN "SATISFAISANT"



Ce choix initial d'innovation ouverte, ajoute Jac Tortos, a été dicté par la composition même du secteur de la construction bois, qui comprend une multiplicité d'acteurs de toutes tailles (avec plutôt une majorité de PME toutefois), très éclatés sur le territoire. Le développement des projets s'est fait selon un principe de "partage des risques et des résultats", l'ITE gardant une partie de la propriété intellectuelle et de la propriété d'exploitation pour

pouvoir réinvestir les avancées dans d'autres programmes. Avec des résultats jugés "satisfaisants" par ses promoteurs.

En dépit d'une dotation "modeste" de l'ANR (7 M€ sur cinq ans), complétée presque à la même hauteur par le conseil régional, Inef4 a lancé en 36 mois d'existence une vingtaine de projets de recherche amont ou aval (1), décrochant régulièrement des financements (entre 100 000 et 500 000 euros) dans le cadre du programme-cadre européen Horizon 2020. Mais pour "pérenniser et étendre cette recherche collaborative", il fallait une nouvelle assise économique à l'ITE, doublée d'un nouveau plan stratégique, ont estimé les parties prenantes du consortium Inef4 (Nobatek, le groupement d'industriels Promodul, le FCBA, l'université de Bordeaux et la région Aquitaine).

## UNE NOUVELLE STRATÉGIE EN 3 POINTS

En 2015, au moment de la "clause de revoyure", ils ont donc décidé de faire évoluer son fonctionnement et son financement dans trois directions :

- **créer des laboratoires communs avec le monde académique**

Pendant trois ans, Inef4/Nobatek a "avancé au coup par coup", sur la base de contrats ou de conventions de recherche annuels, ou en accueillant des doctorants pour trois ans maximum. Aujourd'hui, l'institut entend "travailler sereinement et dans la durée avec les universités" dans le cadre d'une feuille de route à quatre ou cinq ans pour "entretenir une connaissance amont pour la filière bois", résume Jac Tortos.

Une première équipe de recherche partagée est sur les rails avec les laboratoires Siame et Latep de l'UPPA (2) et son école d'ingénieurs ISA-BTP, autour de la physique architecturale et urbaine, dans le cadre d'une nouvelle chaire, officialisée fin 2016, pour laquelle l'université

paloise a recruté le professeur Benoît Beckers. Une deuxième, dédiée à la garantie de la performance énergétique, est en projet avec le laboratoire I2M de l'université de Bordeaux (3). Pour ces laboratoires communs, Inef4/Nobatek ne compte pas toutefois solliciter les seules ressources académiques régionales. L'institut, qui vise un développement national, réfléchit à des implantations à Paris, Rennes, Toulouse, Lyon ou Lille, qui se doubleraient de collaborations avec les universités de ces régions.

- **créer un fonds de dotation**

L'objectif est de financer par ce biais, à partir de cette année, des "études scientifiques à caractère général" tournées vers le ressourcement technologique de la filière construction. Une tâche qui promet tout de même d'être difficile, admet Jac Tortos, car aujourd'hui la matière grise colonise davantage des secteurs comme l'automobile ou l'aéronautique que le bâtiment. Le directeur de Nobatek espère néanmoins que le sujet de la transition énergétique, qui interroge l'ensemble de la société, saura convaincre des mécènes d'investir dans ce nouveau fonds, dont les statuts seront déposés en préfecture en février. Inef4/Nobatek demandera également aux partenaires privés, sollicitant ses ingénieurs pour des projets de recherche aval, de consacrer 10 % de leur investissement à abonder ce fonds de dotation, qui devrait être actif en mars ou avril. L'institut ne fixe pas d'objectif quantitatif précis pour cet appel aux dons ; un minimum de 200 000 euros est néanmoins nécessaire "pour pouvoir commencer à financer des actions dès 2017", précise-t-il.

- **Repenser la gouvernance et la capitalisation d'Inef4/Nobatek**

Pour cela, le choix s'est porté sur le statut de SCIC, ce qui, raconte le directeur général, a étonné les équipes du CGI, plus habituées à des statuts de SAS qu'à des statuts coopératifs où chaque membre, quels que soient son investissement et le nombre de parts détenues, possède une voix. Mais une fois la première surprise passée, l'argumentaire à l'appui de cette mutation a rencontré un écho favorable à Paris.

#### L'INTÉRÊT DU STATUT COOPÉRATIF

En quoi la SCIC peut-elle être un modèle intéressant pour une structure dédiée à l'innovation et au transfert ? Jac Tortos identifie quatre avantages :

1. Le principe un associé = une voix serait susceptible de davantage impliquer les parties prenantes au projet et à la gouvernance (*voir tableaux ci-dessous et document joint*) ;
2. Les actifs matériels et immatériels sont impartageables dans ce type de société, ce qui constitue une assurance pour universités et collectivités que la connaissance (et donc les brevets, les produits de la recherche...) reste dans le domaine public ;
3. Pour les entreprises, le modèle "est plus privatif que le cluster" pour accéder à la R&D, qui plafonne à 0,1 % du chiffre d'affaires dans ce secteur ;
4. Le capital y est variable, ce qui signifie qu'à tous moments une entité peut se retirer ou y entrer (aux conditions fixées pour la catégorie dont elle relève : collectivités, grands groupes, PME-ETI, universités, etc.)

**70**

C'est le nombre d'associés au sein d'Inef4/Nobatek : 64 le sont d'ores et déjà, (dont 33 salariés de la structure) ; 6 vont le devenir en 2017 dont la région, Arts & Métiers Paristech (centre de Bordeaux) et les universités paloise et bordelaise. Ces associés sont répartis dans 8 collèges, chaque collège disposant de droits de vote équilibrés, entre 10 et 15 % des voix. Officiellement constituée le 25 novembre 2016, la SCIC a démarré avec un capital de 387 000 euros. Il devrait atteindre le million en 2017 avec un associé de poids – la région – qui détiendra 1 500 parts sociales (chaque part valant

Dans le cas de Nobatek, un autre argument, pratique, a joué. Le centre technologique étant déjà une structure associative, le passage en SCIC entraînait un transfert automatique des actifs et des contrats de travail dans la nouvelle entité, sans lourdeur administrative donc.

200 euros).

Une SCIC a aussi vocation à générer de nouvelles entités, estime Jac Tortos. Une start-up est d'ailleurs en création dans les locaux tout neufs de la pépinière Arkinova, inaugurés en mai dernier à côté du centre Nobatek. Cette pépinière est dimensionnée pour accueillir une vingtaine de sociétés d'ici à 2019.

### Les collèges de SCIC (droit de vote)

Nom collège	Composition du collège de vote	Droit de vote
Collège A	Membres fondateurs de l'Association NOBATEK	15 %
Collège B	Personnes physiques (experts, membres d'honneur)	10%
Collège C	Salariés (conditions définies en 14.2)	10 %
Collège D	TPE, PME, ETI, organisations professionnelles	15 %
Collège E	Organismes financiers et grandes entreprises	15 %
Collège F	Collectivités	10 %
Collège G	Universités, centres de recherches, centres technologiques, organismes d'enseignement	15 %
Collège H	Maîtres ouvrage, maîtres d'œuvre	10 %

Inef4/Nobatek

### Les catégories de la SCIC (droits d'entrée)

Catégories	Parts sociales minimales	Capital minimum à souscrire (1)
Cat 1 : salariés en CDI ayant effectué sa période d'essai	Employé, technicien, agent de maîtrise : 1 part sociale Cadre position I : 2 parts sociales Cadre position II : 3 parts sociales Cadre position III : 4 parts sociales	Employé, technicien, agent de maîtrise : 200 € Cadre position I : 400 € Cadre position II : 600 € Cadre position III : 800 €
Cat 2 : collectivités publiques	250 parts sociales	50 000 €
Cat 3 : organismes financiers et assurances	500 parts sociales	100 000 €
Cat 4 : experts et toute personne physique	2 parts sociales	400 €
Cat 5 : universités et centres de recherche	150 parts sociales	30 000 €
Cat 6 : grandes entreprises et organisations professionnelles	250 parts sociales	50 000 €
Cat 7 : TPE PME ETI (dont cabinet d'architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages...)	Principe pour être admis 1 part par salarié de l'entreprise, avec : → Minimum requis : 25 parts (Exception : Pour les jeunes entreprises de moins de 5 ans pas de minimum requis, 1 part par salarié) PME (définies selon les règles européennes) → Admission acquise avec : 75 parts ETI (définies selon les règles européennes) → Admission acquise avec : 175 parts	Principe pour être admis 200 € par salarié de l'entreprise, avec : → Minimum requis : 5.000 € (Exception : Pour les jeunes entreprises de moins de 5 ans pas de minimum requis, 200 € par salarié) PME (définies selon les règles européennes) → Admission acquise avec : 15.000 € ETI (définies selon les règles européennes) → Admission acquise avec : 35.000 €

Inef4 / Nobatek

(1) L'institut a financé depuis sa création 15 projets de recherche pré-compétitifs amont (c'est-à-dire porteurs potentiels de technologies de rupture) et 7 projets pré-compétitifs dits "aval", visant directement la mise sur le marché de solutions codéveloppées avec les entreprises. Comme par exemple l'outil algorithmique (Proleps) de planification et d'optimisation énergétique mobilisable avec les bailleurs sociaux, pour valoriser leur patrimoine, ou pour créer un écoquartier.

(2) Les laboratoires Siame (sciences de l'ingénieur appliquées à la mécanique et génie électrique) et Latep (laboratoire de thermique, énergétique et procédés) sont deux équipes d'accueil de l'université de Pau et des pays de l'Adour.

(3) I2M (Institut de mécanique et d'ingénierie de Bordeaux) est une unité mixte associant l'IBP (Institut polytechnique de Bordeaux), l'université de Bordeaux, l'Ensam et le CNRS.